



Loisirs Assis Evasion

266, Impasse Boesna - 74190 PASSY

06 73 39 81 78 - contact@loisirs-assis-evasion.com

www.loisirs-assis-evasion.com

Mise à jour : 10/2020

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

FORMATION

Les formations visent à un approfondissement pratique et théorique dans un domaine défini. Lors de ces actions, les participants rencontrent des experts, se confrontent à des professionnels et développent des compétences en lien avec leurs préoccupations professionnelles ou personnelles.

1 – Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné avec les documents demandés à : Loisirs Assis Evasion, 266 Impasse de Boesna, 74190 PASSY. Les fiches d'inscription sont disponibles sur le site de l'association à la page formation. Une copie de la fiche d'inscription doit être envoyée par mail. Nous confirmons l'inscription par e-mail. Les inscriptions sont retenues dans leur ordre de réception. Si la session que vous avez choisie est complète, vous êtes placé en liste d'attente et nous vous informons dès qu'une place est disponible. Le nombre des inscriptions est limité à 14 participants par session en hiver et 7 participants par session pour le Cimgo en été. Avec les conditions d'enneigement très fluctuantes en hiver, le lieu de formation peut être amené à changer environ une semaine avant le début de celle-ci. Vous recevrez alors l'information par mail ou par SMS.

2 - Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une formation, le client reçoit une convention de formation établie par mail, dont il s'engage à retourner, à Loisirs Assis Evasion, 266 Impasse de Boesna, 74190 PASSY ou par mail à muriellandsmann-lae@yahoo.fr, un exemplaire signé. À l'issue de la prestation, une facture sera adressée au client par mail. À l'issue de toute action de formation une attestation de présence sera adressée au client.

3 – Annulation

• Du Client :

Pour les demandes d'annulation de l'action de formation confirmées par courrier postal ou par mail, le centre de formation Loisirs Assis Evasion se réserve le droit de retenir un montant partiel de l'action de formation :

- annulation antérieure à J-30 : 15 % du coût total de la formation ;
- annulation entre J-30 et J-7 : 50 % du coût total de la formation ;
- annulation après J-7 : 100 % du coût total de la formation.

En cas de demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, le centre de formation Loisirs Assis Evasion se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation. Le montant de ces frais n'est pas imputable sur la contribution au titre de la formation professionnelle de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une prise en charge par l'OPCO.

• De Loisirs Assis Evasion :

- Se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, si les conditions météorologiques sur le terrain ne sont pas favorables ou en cas de force majeure, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.
- En informe le client immédiatement. Une session est proposée au client à une autre date. Aucune indemnité ne sera versée au client à raison d'une annulation du fait de Loisirs Assis Evasion.

4 – Paiement

Pour que l'inscription à une formation soit validée, le règlement de celle-ci doit nous parvenir avec la fiche d'inscription :

- Par chèque à l'ordre de Loisirs Assis Evasion ou par virement en mentionnant bien votre devis ou votre nom ;
- Pour les administrations, d'une lettre valant commande.
- Pour les actions de formation professionnelle, en cas de financement par un organisme collecteur, de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation et le montant de ladite prise en charge.

Un règlement effectué par chèque sera débité à la fin de la formation. Nous acceptons les règlements par chèque, par virement ou en espèce en euro.

5 - Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon le semble à Loisirs Assis Evasion. En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes qui seraient dues deviendront immédiatement exigibles. L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

6 - Pendant votre formation

Votre hébergement et vos repas sont à votre charge.

Les possibilités de restauration proches du lieu de formation vous seront indiquées le premier jour. Les formations Cimgo nécessitent un pique-nique pour le premier et deuxième jour qui devra être prévu à l'avance. Le dernier jour, une attestation de formation vous sera remise. Une autre attestation de présence ou feuille d'emargement sera envoyée à votre employeur sur simple demande. En cas d'absence partielle ou continue durant la formation, vous devez nous le signaler au plus tôt et avertir votre employeur. Les horaires des formations sont indiqués sur le plan de formation.

6 – Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherchés, seul le tribunal de commerce de Bonneville sera compétent.

7 - Propriété Intellectuelle

Le contenu des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable de Loisirs Assis Evasion, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

8. Données personnelles

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi du 20 juin 2018, sur le Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du Site Loisirs Assis Evasion ou du service centralisant les commandes.

Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la facture, à l'attention du Service Clientèle.

Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation remplie par vos soins, et toutes informations futures, sont utilisées par Loisirs Assis Evasion uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services proposés, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

9. Divers

9.1. Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur ainsi que de celles de Loisirs Assis Evasion. Loisirs Assis Evasion se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation la commande par le Client.

9.2. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes Conditions conservant force obligatoire entre les Parties.

9.3. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.